

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°298 DU LUNDI 16 OCTOBRE 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

MÉDIAS

P.3

Le SPPG dénonce les restrictions dont sont victimes Guineematin et Inquisiteur



Édito à vue d'Aigle

Le 28 Septembre, un procès pour l'histoire !

Lancé le 28 septembre 2022, le procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 se poursuit au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. Après une interruption pour cause de vacances judiciaires, il a repris le 3 octobre dernier... P.2

JUSTICE

P.4



Amadou Damaro justifie enfin l'utilisation des 15 milliards destinés à la construction du siège du Parlement

EDUCATION

P.5



Le Gouvernement et les enseignants contractuels trouvent enfin un terrain d'entente

CRIEF

P.2



Sans avocat, l'audience de l'ancien ministre Oyé Guilavogui renvoyée

CONDUITE DE LA TRANSITION GUINÉENNE

P.3

Les conseils du président du parti MoDel au colonel Mamadi Doumbouya

RESPECT DE LA DURÉE DE LA TRANSITION

P.4

Ce qu'en pense Bah Oury de l'UDRG

MOYEN-ORIENT

Ryad suspend les discussions sur une possible normalisation avec Israël

P.12

Édito à vue d'aigle



Le 28 Septembre, un procès pour l'histoire !

Lancé le 28 septembre 2022, le procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 se poursuit au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. Après une interruption pour cause de vacances judiciaires, il a repris le 3 octobre dernier. Les parties civiles continuent de défiler à la barre pour donner leur part de vérité et se prêter aux questions du ministère public, des avocats de la partie civile et ceux de la défense. Les débats sont dirigés par le juge Ibrahima Sory II Tounkara qui, il faut le reconnaître, a impressionné plus d'un observateur pendant ce procès historique.

Pour rappel, c'est le 28 septembre 2009 qu'une manifestation pacifique des Forces vives de la nation pour protester contre une éventuelle candidature du capitaine Moussa Dadis Camara à la

présidentielle a été réprimée dans le sang dans ce qui était alors le plus grand stade de Conakry. Selon l'ONU et les organisations de défense des droits de l'homme, il y aurait eu plus de 150 morts, des dizaines de femmes violées, des blessés et des disparus. Pendant treize ans, les victimes et leurs parents ont vainement fait des pieds et des mains pour l'ouverture d'un procès. Il aura fallu la volonté politique affichée par les autorités de la transition en cours pour redonner espoir à toutes celles et à tous ceux qui ont été victimes des atrocités au stade du 28 septembre. Avant les parties civiles, ce sont les accusés qui ont été entendus à la barre. Ce sont : Moussa Dadis Camara, Claude Pivi, Moussa Tiégboro Camara, Toumba Diakité, Marcel Guilavogui, Paul Mansa Guilavogui, Blaise Goumou, Mamadou Aliou Keïta, Abdoulaye Chérif Diaby, Ibrahima Camara dit Kalonzo, Cécé Raphaël. Il est à espérer vivement que toute la vérité sera dite dans cette affaire criminelle qui a traumatisé de nombreux Guinéens. Au lendemain de sa prise du pouvoir dans les circonstances que l'on sait, le colonel Mamadi Doumbouya, le tombeur d'Alpha Condé, a dit que la justice sera la boussole pour tout le monde pendant cette transition. Deux ans après, les avis sont partagés sur le sujet. Pour certains Guinéens, les choses reprochées au régime déchu continuent de plus belle. Ils dénoncent par exemple la détention prolongée des anciens dignitaires à la maison centrale de Conakry malgré les interpellations de leurs avocats et des organisations de défense des droits de l'homme. Pour les soutiens du CNRD et de son gouvernement, les actes posés depuis le 5 septembre 2021 sont vraiment à saluer. Il y en a qui citent à propos l'ouverture du procès des événements du 28 septembre 2009 pour rétablir les victimes dans leurs droits.

Kèfina Diakité

CRIEF

Sans avocat, l'audience de l'ancien ministre Oyé Guilavogui renvoyée

Le procès de l'ancien ministre de l'Environnement sous le régime déchu n'a pas pu se tenir le mercredi 11 octobre, à la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières (CRIEF). Le ministère public parle de mauvaise foi de l'accusé qui refuserait de se payer des services d'un avocat pour assurer sa défense.



L'ouverture des débats sur le fond du dossier de l'Etat guinéen contre l'ancien ministre de l'Environnement d'Alpha Condé doit encore attendre. A peine appelé à la barre, Oyé Guilavogui, ancien dignitaire du régime Condé a signifié à la cour qu'il n'a pas de Conseil pour le défendre.

« Non ! je n'ai pas d'avocats d'autant plus que tous mes comptes sont gelés. J'attends la commission d'office. Si mes avocats se sont retirés, c'est de leur propre plein gré. Ce n'est pas moi qui leur ai demandé de se retirer », a déclaré l'ancien ministre à la cour.

Cependant, le procureur de la CRIEF constitué dans ce dossier affirme que le retrait des avocats du Ministre Oyé Guilavogui dans cette procédure, est de concert avec le prévenu. Moustapha Mariama Diallo prévient que cette manigance ne va pas étouffer la procédure. « C'est un ancien ministre, il a suffisamment d'argent mais il pense que le fait de bloquer

la procédure en demandant à ses avocats de se retirer que cela est une manière de se défendre, je trouve que non. Ce dossier a déjà commencé et ça va évoluer d'une manière ou d'autre », a répondu le ministère public.

Les avocats du ministre Oyé n'étaient pas les seuls absents dans ce procès. Le conseil de la partie civile et l'agent judiciaire y ont brillé par leur absence. Pour rappel, l'actuel pensionnaire de la maison centrale de Conakry est poursuivi pour « détournement d'argent, blanchiment de capitaux, faux et usage de faux ». Alhassane Mabinty Camara, le président de la cour a décidé de relancer une demande de commission d'office d'avocats au mis en cause. L'affaire a été renvoyée au 18 octobre prochain.

Samuel Demba. D

INTERVIEW

MÉDIAS

Le SPPG dénonce les restrictions dont sont victimes Guineematin et Inquisiteur

La liberté de la presse est-elle en danger en Guinée ? En tout cas depuis plus de deux mois, l'accès à deux sites d'informations générales non des moindres est devenue un véritable souci pour leurs patrons et lecteurs. Le Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée, à sa tête le Général Sékou Jamal Pendessa, condamne avec la dernière énergie cette pratique et déclare la guerre contre ceux qui se cachent derrière cette atteinte à la liberté de la presse.

L Aigleinfos : Vous avez posé le lundi 09 octobre une lettre d'information à la mairie de Kaloum pour dénoncer les abus de pouvoir dont serait victime la presse. Dites-nous en plus ?

Sékou Jamal Pendessa : Le principe de la liberté de marcher inclus dans la liberté d'opinion est consacré par toutes les constitutions qu'on a connues depuis les années 90, y compris la charte de la transition. A cet effet, nous venons de déposer une lettre d'information, ce n'est pas une autorisation qu'on demande. Et à la fin de la lettre on a demandé au Maire d'assurer un encadrement professionnel de la marche du 16 octobre. On va marcher en face de la Fédération Guinéenne de Football là où s'est passé le défilé du 02 octobre 2023.

L'Aigleinfos : Les restrictions dont sont victimes Guineematin et Inquisiteur, qui sont ceux qui seraient à l'origine de ces problèmes ?

Sékou Jamal Pendessa : On vous le dit ici officiellement que c'est le Ministre Ousmane



Gaoual Diallo des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique qui est derrière le blocage numérique qui frappe Guineematin malheureusement c'est encore lui. Il y a quelques mois c'était encore lui. Pour le site d'information Inquisiteur c'est notre confrère Moussa Moïse Sylla de la Direction de la Communication de la Présidence de la République. A ce niveau, notre confrère s'est assumé. Il a dit clairement au syndicat que c'est lui parce que le site lui appartient. Qu'il a 60% des

parts et notre confrère Mamoudou Babila Kéita a 40 mais après sa nomination, il s'était dégage. Il y a assez de détails à ce niveau, donc qu'on peut débattre mais ce qui reste clair, contrairement à Moïse, Ousmane Gaoual ne s'est pas assumé. Il a préféré mentir alors que quand on est homme d'Etat on s'assume mais on n'agit pas officieusement. Malheureusement c'est ce qu'il est en train de faire. Il dit clairement que c'est lui qui a fermé Guineematin mais il veut détourner le débat en avançant des arguments que c'est ce

site qui a des problèmes. C'est lui parce qu'il veut faire changer la ligne éditoriale de ce média, chose qui n'est pas de son ressort.

L'Aigleinfos : Et si les autorités laissaient le site reprendre son fonctionnement normal, est-ce que cela allait de facto vous amener à annuler la marche que vous projetez ?

Sékou Jamal Pendessa : La réponse serait difficile à donner par moi parce que nous constituons une équipe au sein du SPPG. N'oubliez pas qu'on

avait donné une semaine de moratoire pour dire à tous ceux qui pouvaient œuvrer pour libérer ces sites, avaient tout le temps pour le faire. S'ils ne l'ont pas fait jusqu'à ce que nous déposions cette lettre, cela veut dire que « l'assaut de la dignité » est désormais inévitable. Que chacun se prépare pour venir marcher.

L'Aigleinfos : Qu'est-ce que vous demandez à la presse guinéenne par rapport à ce qui frappe notre monde en cette période transition ?

Sékou Jamal Pendessa : Il faut sortir massivement pour protester contre ce bâillonnement qu'ils veulent imposer à la presse. Aujourd'hui c'est Guineematin et Inquisiteur demain ça pourrait être d'autres. Pour cela, on ne doit pas se laisser faire.

L'Aigleinfos : Merci à vous Sékou Jamal Pendessa, Secrétaire général du Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée pour votre disponibilité !

Sékou Jamal Pendessa : C'est moi qui vous remercie. Camarade salut !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

CONDUITE DE LA TRANSITION GUINÉENNE

Les conseils du président du parti MoDel au colonel Mamadi Doumbouya

Dans l'émission Mirador de FIM FM, du lundi 09 octobre 2023, Aliou Bah, le président du parti Model, a cru devoir prodiguer des conseils au colonel Mamadi Doumbouya dans la conduite de la transition guinéenne.

Réagissant à l'appel lancé par un vice-président de l'UFDG pour rédiger un mémorandum à adresser au locataire du palais Mohammed V, Aliou Bah, le président du MoDel a dit : « Nous avons besoin de lui parler certes dans la contradiction, mais de s'accepter et d'avancer ensemble. Nous sommes à peu près à un an du respect

de ses engagements, il ne faut pas attendre que la crise atteigne un certain niveau pour se parler parce que ce serait sous tensions. On connaît ce que le pays a connu de par le passé, notamment les années 2007. Aujourd'hui on ne peut pas continuer de cette façon. Cet appel qui a été lancé, nous allons l'examiner en tant que parti politique parce qu'il est nécessaire de parler au Colonel Mamadi Doumbouya. Moi je suis rentré il y a quelques jours. Mais puisqu'il s'agit de la Guinée, je verrai dans quelle mesure trouver les moyens dans les prochains jours pour lui passer directement le message. Pour lui dire, faites

vos propres introspections de là où vous étiez, d'où nous en sommes... Ce pays, on sait comment il fonctionne. Tous ceux qui réclamaient Dadis et autres là, aujourd'hui ils ne leur rendent même pas visite à la prison. Il faudrait qu'on tire les leçons de tout ça. Il ne faudrait pas qu'on attende que ça soit trop tard. Parce que si dans ce désordre là quelque chose d'inattendu arrive, c'est la Guinée qui va perdre, parce qu'il nous faudra attendre encore des moments pour se remettre sur le chemin... »

Mamadou Oury



JUSTICE

Amadou Damaro justifie enfin l'utilisation des 15 milliards destinés à la construction du siège du Parlement

L'ancien président de l'Assemblée Nationale dissoute avec la chute du régime Condé, a décidé de comparaître devant la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières pour livrer sa part de vérité dans l'affaire des quinze milliards de francs destinés à la construction d'un nouveau siège de l'institution.

Après dix-huit mois de détention à la maison centrale de Conakry, Amadou Damaro Camara s'est présenté dans un boubou blanc devant la justice pour dire ce qu'il avait fait de l'usage de ce montant colossal. C'était l'une des prises de parole les plus attendues dans le feuilleton judiciaire qui oppose le ministère public à plusieurs anciens députés, dont l'ex-président de la neuvième législature. Poursuivi pour détournement de fonds, corruption et blanchiment d'argent, entre autres, l'ancien patron de l'organe législatif a enfin pris la parole le lundi 9 octobre 2023.

À la barre avec des comprimés, Amadou Damaro Camara a donné des informations sur l'utilisation de ce fonds estimé à 15



milliards. Selon l'ancien député, une partie de ce montant a été utilisée pour le paiement des primes des députés, une autre pour certains travaux sur le site.

« Pour le siège de l'Assemblée nationale, nous avons voulu une clôture définitive et toutes les propositions qui nous ont été faites étaient à la hauteur de nos possibilités. Nous avons demandé à notre partenaire monsieur Kim, également poursuivi dans cette affaire, de nous faire une clôture provisoire. C'est ce qu'il a fait et deux guérites pour la police et la gendarmerie. Il y a un opérateur qui nous a offert deux forages sur le site, cela n'a pas été facturé », a livré le mis en cause comme introduction.

Poursuivant sa narration, le prévenu déclare venir à la barre pour défendre son honneur. Certes, en républicain, il a répondu à la justice pour se défendre mais soutient que la procédure est loin d'être normale. « Excusez-moi du terme, mais cette affaire de 15 milliards est une équation arithmétique qui relève de l'école primaire. Puisque les partenaires chinois ont demandé de l'eau et l'électricité sur le site et la clôture, je le disais tantôt. Les 750 millions de l'EDG, les 350 millions de la SEG et les 1 milliard 800 millions pour les travaux de la clôture, nous sommes à environ 3 milliards. Et à la gendarmerie, les reçus de tous les paiements ont été déposés. Et à la date du 5 septembre, le solde de l'Assemblée nationale était de 6 milliards. Ce qui vous fait un total de 9 milliards. Il va rester six milliards, comment cela a été utilisé? Je rappelle que nous avons clôturé la session le 5 juillet 2021. Nous avons trois mois de vacances parlementaires, au plus tard habituellement le 10 juillet nous recevons la subvention de l'Assemblée nationale pour les trois mois, c'est à dire juillet, août, septembre, pour permettre aux députés d'aller en vacances. Ce qui était pour la gestion de 2021 pour le dernier semestre, le président Alpha Condé avait bloqué les paiements. Tout le mois de juillet, la subvention n'a pas été payée. C'est vers la mi-août que les 15 milliards ont été payés, pas pour les primes mais pour l'aide à la construction du siège de l'assemblée nationale. A partir

du 15 août, le président de la République a souhaité que nous ayons une session extraordinaire au plus tard le 20 août pour la loi de finances rectificative et d'autres textes de lois. En ce moment, je n'avais pas la totalité des députés sous la main, beaucoup déjà étaient en déplacement. Étant donné que les primes de vacances n'étaient pas payées, il m'était difficile de faire venir les députés. J'ai demandé au président à propos de la prime des députés, il m'a dit qu'il n'a pas d'argent. C'est en ce moment que les collègues m'ont dit il faut être à la fois intelligent et sage. Prenons la prime des députés dans l'argent à notre disposition et quand le montant sera disponible nous le remettrons à sa place. Et c'est ce que j'ai fait », a narré l'ancien président de l'Assemblée nationale.

Amadou Damara Camara poursuit en ajoutant ceci : « de toute façon nous ne pouvons pas faire la rentrée d'octobre si les primes de vacances ne sont pas payées. C'est suite à cela que nous avons pris les 12 milliards pour payer la prime des députés. Monsieur le président pour me résumer, six milliards pour les primes, six milliards qui sont restés dans le compte et trois milliards, nous donnent 15 milliards. A la différence de la chambre d'instruction, la gendarmerie a même reçu les émargements des députés et après tous les calculs il est même resté 790 millions. Monsieur le président, la gendarmerie m'a même félicité et j'ai été surpris de constater que ces reçus ont disparu dans le document », a-t-il détaillé.

Au terme de son grand oral, l'ancien président de la majorité présidentielle lors de la huitième Assemblée a été autorisé par la Cour de rentrer à son domicile. Cette décision n'a été que de courte durée puisque le procureur Aly Touré a opposé son droit de véto. La balle est désormais dans le camp des Conseils de Damaro pour contre-attaquer la décision devant la Cour Suprême. Affaire à suivre!

Samuel Demba. D

BLOCAGE DE GUINEEMATIN

Ousmane Gaoual balaie les accusations portées contre lui

Dans l'émission «On refait le monde» de Djoma TV du mercredi 11 octobre 2023, le ministre porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, est revenu sur le cas Guineematin et a répondu au SPPG qui soutient qu'il y aurait des mains noires derrière le blocage de ce site d'informations.

« Quand vos collègues disent ce que les gens n'ont pas dit, ils doivent disposer d'une preuve. Sinon vous nous obligez à laver notre honneur, à faire recours à la loi. Et ce n'est toujours pas bien d'avoir un homme public, d'entraîner un journaliste devant la loi. Alors il faut que vos collègues apprennent aussi à disposer le minimum de preuves. C'est très déroutant pour ce qui me concerne. Moi depuis 1986, j'ai

vu la révolution de la presse dans ce pays et je l'ai accompagnée beaucoup. Depuis 1988 avec la question de l'organisation des droits de l'homme, j'étais également là en tant que jeune étudiant et acteur politique. Avec l'arrivée de Lynx, la Nouvelle République de Bah Mamadou mais aussi le Progrès de Siradio. J'y étais et on a accompagné l'éclosion de cette presse. C'est gênant

parce que si vous ne vous auto-régularisez pas en demandant à vos collègues des preuves lorsqu'ils accusent. Parce que moi je me dis que c'est déroutant que des journalistes qui ont commencé hier à écrire se permettent d'accuser », a réagi le ministre Gaoual Diallo. « Même si certains supposent qu'il y a un précédent, cela ne me donne pas le droit de suspendre un site. Je ne suis pas au ministère pour régler mes comptes personnels avec des gens », a-t-il ajouté.

Mamadou Oury



EDUCATION

Le Gouvernement et les enseignants contractuels trouvent enfin un terrain d'entente

Cette-fois, la montagne a accouché d'un éléphant. Après plusieurs tractations entre l'Etat et les enseignants contractuels sur leur engagement à la fonction publique et le paiement de neuf mois de salaires et celui des douze mois d'arriérés, ces deux parties ont accepté de faire des concessions pour la reprise normale des cours à l'enseignement pré-universitaire.

Dans la soirée du vendredi 13 octobre 2023, une ultime rencontre s'est tenue à huis-clos au Ministère de l'Administration du Territoire entre le Coordinateur National des Enseignants Contractuels de Guinée et les responsables des départements concernés à savoir, le Ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation, celui du Budget et celui de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Au sortir de ce tête-tête, le Coordinateur des enseignants contractuels a annoncé devant les médias l'abandon de leurs primes au profit de leur prise en charge à la fonction publique.

« Après avoir consulté la base, nous avons décidé aujourd'hui de renoncer et de minimiser nos arriérés de salaires et de prime au profit de notre engagement à la fonction publique dans un bref délai. Les ministres sectoriels notamment, le ministre de l'Éducation Nationale, le ministre de l'Administration du Territoire et celui du Budget ont



accédé à cette demande et ils nous demandent de matérialiser avec un document que nous déposerons le mardi.

Nous sommes fin prêts à utiliser ce document et de leur faire parvenir dans ce bref délai pour que nous finissions définitivement avec cette situation qui perdure depuis 2018 », a affirmé AIseny Mabinty Camara devant les micros et caméras de la presse.

Une affirmation qui vite été confirmée par le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Mory Condé a réitéré l'engagement du gouvernement qui serait désormais prêt à régulariser la situation de ces enseignants.

« Nous avons engagé des discussions avec les syndicats de l'Éducation autour du paiement des arriérés de ces enseignants contractuels mais également autour de l'exigence

faisant état de leur recrutement à la fonction publique. Comme nous ne voulons pas entamer une négociation dans une autre négociation, les centrales syndicales étant en négociation avec le gouvernement, certaines questions liées à ces contractuels avaient été déjà débattues. Et donc nous nous sommes entendus de rendre compte au chef du gouvernement, la volonté de

ces enseignants contractuels de renoncer à leurs arriérés de salaires à condition que le gouvernement puisse diligenter très rapidement leur identification et leur engagement à la fonction publique locale et aussi trouver la possibilité de les accompagner afin qu'ils puissent rejoindre les concessions scolaires.

Les enseignants contractuels à leur niveau avec les différents syndicats de l'Éducation, vont se retrouver pour matérialiser leur engagement sur papier afin que le jeudi à l'issue du conseil des ministres où monsieur le ministre présentera la position du gouvernement pour qu'on se retrouve pour signer un protocole final visant à envoyer tous les enseignants contractuels dans les concessions scolaires et entamer le processus de leur biométrie d'identification et engagement avec matricule à la fonction publique des collectivités. » a ajouté le Ministre Mory Condé.

Samuel Demba. D

AG DE L'UFDG

Les vérités de Kalémodou Yansané

Kalémodou Yansané, vice-président de l'UFDG a mis à profit l'Assemblée Générale du parti qui s'est tenue le samedi 14 octobre, pour aborder entre autres l'affaire des 5000 mille milliards qui fait couler beaucoup d'encre et de salive dans le pays du colonel Mamadi Doumbouya.

« Si vous prenez 5000 mille milliards sur les dépôts des pauvres citoyens qui posent dans les banques primaires, ce montant-là est à la banque centrale. Si vous prenez ce montant pour mettre dans les infrastructures, je souhaiterais que cet argent-là serve à construire les routes, serve à équiper les écoles (...) 5000 milliards c'est bien mais le budget on n'a pas besoin d'un économiste de Harvard pour savoir que le budget c'est les dépenses opposées aux recettes, ... diminuer le train de vie de l'État, couper dans le budget de souveraineté, couper dans les exonérations, couper dans certaines subventions pour équilibrer les dépenses à

ce que vous gagnez comme recettes. Mais si vous prenez des dettes sur le système bancaire, vous allez les payer avec des taux d'intérêts énormes et peut-être même si vous voulez la dette intérieure actuelle du pays, c'est-à-dire les fournitures qui ont été faites, les travaux qui ont été faits, approuvés, attestés par l'Etat ça peut englober déjà les 5000 milliards. Donc c'est une opération si sur le plan économique se justifie, sur le plan pratique on aurait mieux fait à chercher à diminuer le train de vie actuel de l'Etat. Si vous envoyez une dizaine de ministres en classe affaire, louer des cars à New-York, Philadelphie, à Boston, un peu

partout, il ne faut pas être surpris que le budget soit en déficit... Nous avons connu en Guinée un régime révolutionnaire pendant 26 ans, juste après, nous avons eu un régime totalement libéral, c'est un choc. J'ai entendu dire la Guinée avait 144 entreprises, la Guinée avait 9 Boeings, c'était des entreprises publiques. A l'époque, Conakry se limitait à la Tannerie, Conakry a triplé de population. Aujourd'hui ce qui était valable, il y a 30 ans à 40 ans, n'est pas valable aujourd'hui. Avec le parti unique, tout était possible, tout appartient à l'Etat, tout a changé. Après le feu président Sékou Touré le régime qui est

venu, était totalement libéral, après, nous avons connu un régime militaire qui a encore, changé, après un régime civil et aujourd'hui, un régime militaire. Ce pays-là a subi ces coups, le régime révolutionnaire, le régime libéral, régime civil et un autre régime militaire encore... Les militaires ne sont pas faits pour gérer un Etat. Ils n'ont pas suivi la formation pour gérer un Etat. Ils ont été formés pour faire la guerre, ils ont été formés pour protéger les populations. Ils ne sont pas formés pour gérer les finances ou encore l'administration. La sécurité, oui, mais pas les finances et l'administration de l'Etat. C'est tout comme les civils que je

suis. Je ne suis pas formé pour faire la guerre. Si on m'envoie pour faire la guerre et qu'il y a échec, on aura fait exprès. Si les militaires échouent dans la gestion d'un pays, on aura fait exprès. Et malheureusement la tendance aujourd'hui en Afrique de l'Ouest au moins, c'est les militaires. Tous les pays qui sont autour de nous et qui ont eu la continuité de l'Etat, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, sont très loin devant nous aujourd'hui. Donc, nous conseillons vivement au CNRD de faire en sorte que la transition continue et que les civils reviennent au pouvoir... »

Mamadou Oury

GABON

L'épouse du président gabonais déchu Ali Bongo a été incarcérée

L'épouse franco-gabonaise de l'ex-président du Gabon Ali Bongo, Sylvia Bongo Ondimba Valentin, en résidence surveillée depuis un coup d'Etat militaire fin août pour des détournements présumés de fonds publics, a été incarcérée à la prison centrale de Libreville.

Elle avait été inculpée notamment de « blanchiment de capitaux et de faux et usages de faux » le 28 septembre et a été « incarcérée provisoirement » jeudi à 01h00 du matin, au terme d'une nouvelle longue audition par un juge d'instruction, a assuré à l'AFP jeudi son avocate Me Gisèle Eyue-Bekale.

Cette dernière a sollicité et obtenu un renvoi pour une audience dans dix jours, laquelle lui permettra de « plaider la remise en liberté ».

L'ex-Première dame est au cœur d'une enquête plus vaste sur des détournements massifs d'argent public en compagnie de son fils Nouredin Bongo Valentin, déjà incarcéré comme six de leurs proches, ex-responsables du cabinet présidentiel, selon des sources judiciaires concordantes.

Les militaires qui ont renversé son mari en accusant son entourage d'avoir truqué sa réélection, soupçonnaient publiquement l'ex-Première dame d'avoir « manipulé » son époux souffrant des séquelles d'un grave AVC en 2018, d'avoir été, au côté notamment de



leur fils Nouredin Bongo Valentin, la véritable dirigeante de facto du pays depuis cinq ans et d'y avoir « détourné massivement des fonds publics ». Nouredin Bongo est en prison depuis le premier jour du coup d'Etat, inculpé notamment de « corruption » et « détournements de fonds publics ».

« Tant qu'il y aura une différence entre la justice et l'arbitraire, entre le droit et la vengeance, nous dénoncerons cette procédure illégale », a commenté de Paris Me Zimeray, qui avait déjà dénoncé, alors que sa cliente

était en résidence surveillée, une « détention arbitraire » et une « prise d'otage ».

Le procureur de la République de Libreville, interrogé par l'AFP sur cette incarcération, n'avait pas encore répondu en début de matinée jeudi. Dans la nuit du 30 août, moins d'une heure après l'annonce de la réélection d'Ali Bongo Ondimba, au pouvoir depuis 14 ans, l'armée, invoquant une fraude évidente, mettait « fin au régime » accusé aussi de corruption massive. Le général Brice Oligui Nguema, leader du putsch, était proclamé le surlendemain président de la Transition.

« Dynastie Bongo »

Plus d'un mois après, le général Oligui, qui a nommé un gouvernement et un parlement de transition civils, reste adulé comme au premier jour de son putsch par l'immense majorité de la population et de la classe politique qui applaudissent les militaires pour les avoir « libérés » de 55 ans de « dynastie Bongo ». Ali avait été élu en 2009 à la mort de son père Omar Bongo Ondimba, qui dirigeait le pays depuis plus de 41 ans.

Ali Bongo avait été placé en résidence surveillée le jour du putsch mais déclaré libre de ses mouvements une semaine après. Les militaires ont semblé le mettre rapidement hors de cause considérant qu'il avait été « manipulé » notamment par son épouse Sylvia et leur fils Nouredin depuis son AVC. Depuis, M. Bongo, dont le président Oligui a dit qu'il était « libre » d'aller à l'étranger subir ses examens médicaux de suivi, a préféré rester au Gabon chez lui, selon le nouveau pouvoir.

La nuit même du putsch, Nouredin Bongo Valentin et plusieurs de ses jeunes proches et proches de l'ex-Première dame au sein du

cabinet présidentiel avaient été arrêtés et montrés au pied d'innombrables malles, valises et sacs débordant de billets de banque pour des centaines de millions d'euros saisis à leurs domiciles.

Trois semaines plus tard, Nouredin et sept membres dit de la « Young Team » du cabinet présidentiel, ont été inculpés et incarcérés notamment pour « corruption, détournements de fonds publics, blanchiment de capitaux, association de malfaiteurs, falsification de la signature du président de la République et trouble des opérations électorales ». Deux anciens ministres (Pétrole et Travaux publics), proches de Nouredin, ont également été écroués.

« La Première dame et Nouredin ont gaspillé le pouvoir d'Ali Bongo », assénait le 18 septembre le général Oligui devant la Garde républicaine. « Parce que depuis son AVC, ils ont falsifié la signature du président, ils donnaient des ordres à sa place », en plus « du blanchiment d'argent et de la corruption ». « Qui dirigeait le pays alors ? » se demandait-il.

AFP

TPI DE MAFANCO

La comparution de Lamine Waraba du RPG

Le jeudi, 12 octobre 2023, Lamine Sacko connu sous le sobriquet de Lamine Waraba, un inconditionnel de l'ancien Président Alpha Condé, a comparu au TPI de Mafanco, après son arrestation la veille dans un bar-café à Nongo. Il sera finalement libéré pour délit non constitué.

A la barre du TPI de Mafanco, Lamine Waraba du RPG Arc-en-ciel, est revenu sur les circonstances de son interpellation musclée. « Hier à midi, j'ai quitté chez moi pour me rendre au bar-café Dabola. Étant un militant inconditionnel du parti RPG Arc-En-Ciel, un autre jeune d'un parti de l'opposition m'a trouvé et on parlait de politique. Dans nos

causeries, on s'est intéressé au bilan de la gouvernance passée dirigée par le professeur Alpha Condé (...). Je ne sais pas qui était à côté qui m'a entendu prononcer le nom Président, alors que moi je ne parlais pas de celui de la transition, puisque je continue à appeler Alpha Condé que moi je continue d'appeler ainsi. Ça n'a pas tardé, il y a un monsieur qui est rentré pour me demander de sortir et de m'embarquer. Je lui ai demandé de me montrer le mandat d'arrêt et tout l'entourage a demandé la même chose. Malheureusement, ils m'ont pris de force, m'ont tabassé et m'ont embarqué de force. On a pris la direction Nongo Kipé. Arrivé à Kakimbo, ils ont reçu

un appel dans lequel ils disaient qu'ils ont mis main sur une personne. Ils m'ont ensuite proféré des menaces comme quoi, vous n'avez rien vu encore et si vous ne faites pas attention on va vous tuer et nous allons finir par casser ce bar. C'est de là ils ont pris la direction de la ville en passant par la présidence, puis la DPJ...Je vous demande de me libérer parce que je suis innocent et je ne parlais pas du Président de la transition », a déclaré Lamine Waraba, qui a été finalement libéré pour délit non constitué. Une interpellation qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive.

Mamadou Saïdou



LE RPG ARC-EN-CIEL EN DEUIL

Alpha Condé désigne le coupable

Sa prise de parole devient de plus en plus fréquente ces derniers temps. Même en exil forcé, Alpha Condé, l'ex-président de la Guinée, renversé le 5 septembre 2021 par les militaires au pouvoir, a présidé l'assemblée générale hebdomadaire de son parti le samedi 14 octobre, par appel téléphonique, depuis la Turquie.

Une assemblée qui a été très spéciale puisqu'elle a servi de cadre au Professeur Alpha Condé, ses cadres et ses militants de présenter leurs condoléances suite au décès de Youssouf SAMPIL, ancien Directeur des Affaires Financières, et ex-président du groupe 518, décédé vendredi 13 octobre 2023, au Maroc par suite d'une crise cardiaque.

Dans le message qu'il a livré, le président déchu a magnifié le rôle qu'a joué le défunt au sein du parti.

« Je tiens à présenter mes condoléances à tous les militants et militantes du RPG Arc-en-ciel particulièrement à la jeunesse. Youssouf Sampil a été un très grand militant », a-t-il reconnu.

Pour le leader du parti jaune, cette mort d'un de ses militants engagés pour la cause de sa formation



politique est la conséquence de la prise du pouvoir de force par la junte dirigée par le colonel Mamadi Doumbouya.

« Malheureusement, il n'a pas supporté l'évènement du 5 septembre et cela lui

a apporté un coup dur dont il ne s'est pas relevé. Il n'est pas le seul dans ce cas mais Dieu ne dort pas », a déclaré Alpha Condé.

« Je demande aux militants et militantes d'être courageux et d'avoir

confiance. Que Dieu accueille Sampil dans son paradis. Que Dieu donne longue vie à sa mère, à ses parents, à sa femme et à ses enfants. La jeunesse doit savoir que Youssouf fut un de ses meilleurs éléments et j'espère que son exemple sera suivi par toute la jeunesse du RPG. Que Dieu sauve la Guinée », a-t-il dit en appel vidéo.

Après cet appel, les responsables du parti n'ont pas tardé à lever la séance de cette assemblée qui était exceptionnellement dédiée au défunt.

Mais avant de boucler la rencontre, le secrétaire permanent de l'ancien parti au pouvoir, Sékou Condé a témoigné pour sa part que c'est une peine pour leur parti, de perdre des gens dynamiques, sérieux et responsables comme Youssouf Sampil.

« C'est la volonté de Dieu, nous allons tous partir à l'au-delà. Chacun a son jour. C'était un jeune dévoué, respectable. Il était le président de notre mouvement les 518. Tous ses camarades sont aujourd'hui dans la famille mortuaire. Notre devoir, c'est de lui rendre un hommage mérité, c'est pourquoi nous avons annulé notre assemblée générale. Tout le monde se déporte dans la famille mortuaire, pour aller présenter les condoléances. Mais c'est la vie, un jour vous verrez que moi qui vous parle, je serai aussi parti. C'est une peine pour le parti de perdre des gens dynamiques, sérieux, responsables comme Youssouf Sampil, mais on ne peut pas aller contre la volonté de Dieu », a-t-il ajouté.

Samuel Demba. D

PROCÈS DES ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE 2009

Les parties civiles se succèdent à la barre

Le procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 se poursuit au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. Le mercredi 11 octobre 2023, des victimes se sont relayées à la barre pour dire leur part de vérité.

Abdoulaye Djibril Barry a indiqué avoir vu Mamadou Aliou Keïta avec qui il partageait des moments dans une cafétéria à Hamdallaye et qui le jour du 28 septembre 2009 l'a pourchassé.

Mme Ramatoulaye Barry qui représente sa grande sœur Kadiatou Barry qui dit avoir perdu son mari Alpha Oumar Diallo, au stade dont le corps n'a pas été retrouvé, depuis le 28 septembre 2009, a expliqué qu'effectivement son beau-frère était au stade et sa sœur avait à plusieurs reprises échangé avec lui au téléphone. Elle dit également avoir reconnu à travers des vidéos Alpha

Oumar Diallo couché sur la pelouse du stade du 28 septembre.

Thierno Mamadou Aliou Diallo, qui a échappé à la mort au stade du 28 septembre, avant d'être capturé après avoir sauté la clôture et conduit au camp Makambo, le lundi 28 septembre et relâché le dimanche 04 octobre 2009, après un paiement de 2 millions 500 mille a expliqué au tribunal que durant une semaine il a subi plusieurs sortes de torture au Camp Makambo. « Paul Mansa n'était pas souple avec nous mais c'est grâce à sa copine qu'il est devenu souple avec nous vers la fin. Moi je retiens de Paul



Mansa mon tortionnaire, parce qu'il nous a mis sur la position sardine (une action qui consiste à se superposer l'un sur l'autre) pendant plusieurs minutes et ça fait trop mal, nous qui

étions en bas c'était trop chaud, c'est difficile de parler, j'étais en 4ème position », a accusé Thierno Mamadou Aliou Diallo. Il est à espérer vivement que toute la vérité

sera dite dans cette affaire criminelle qui a traumatisé de nombreux Guinéens. Attendons de voir...

Mamadou Oury

LITIGE AUTOUR DU SITE INQUISITEUR

Mamoudou Babila Keïta et Moussa Moïse Sylla enfin départagés

C'est à travers un communiqué publié dans la presse le 14 octobre que le Bureau Exécutif du Réseau des Médias sur Internet en Guinée (REMIGUI) a annoncé la fin du différend autour du site d'informations Inquisiteur.net, objet de litige entre Mamoudou Babila Keïta et Moussa Moïse Sylla.



« Suite aux récentes restrictions du site d'information Inquisiteur.net, le Bureau Exécutif du Réseau des Médias sur Internet en Guinée

(REMIGUI), auquel est affilié le site en question, a diligenté, pendant plus d'un mois, des démarches auprès de divers intervenants notamment

M. Moussa Moïse Sylla, Fondateur du site Inquisiteur.net et M. Mamoudou Babila Keïta, Administrateur Général dudit site. Ces efforts

avaient pour objectif d'identifier l'origine du différend et de rétablir le fonctionnement normal du site.

Le Bureau Exécutif du REMIGUI est heureux d'informer l'opinion nationale et internationale que ce différend a trouvé une issue positive. Le site Inquisiteur.net est désormais pleinement opérationnel, pour le bénéfice de tous.

Le Bureau Exécutif du REMIGUI exprime sa gratitude envers tous ceux qui ont contribué à ce dénouement, notamment nos confrères du groupe Hadafo, le Président de l'AGUIPEL et le Bureau exécutif du syndicat de la presse professionnelle de Guinée (SPPG).

Par ailleurs, le Bureau Exécutif du REMIGUI rappelle que depuis la nomination de M. Moussa Moïse Sylla, à la tête de la Direction de la

Communication et de l'Information de la Présidence, celui-ci n'a plus aucune responsabilité sur le site Inquisiteur.net qu'il a quitté de plein gré. Par conséquent, les contenus éditoriaux dudit média ne l'engagent pas.

Le Bureau Exécutif du REMIGUI tient à saluer le haut degré d'ouverture, de responsabilité et de bonne foi dont ont fait preuve les deux parties.

Le Bureau exécutif du REMIGUI réaffirme son engagement indéfectible à promouvoir la liberté de la presse, et encourage tous ses membres à exercer le métier de journalisme de manière responsable, dans le respect de l'éthique et de la déontologie. », lit-on dans le communiqué du Bureau Exécutif du REMIGUI présidé par Thierno Amadou Camara.

Mamadou Saïdou

MATD

Le feu se déclare dans un magasin de stockage

Pendant que le ministre Mory Condé était en entretien avec les représentants des associations des préfetures de la Guinée, un feu s'est signalé au 4^e étage du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. C'était le mercredi 11 octobre 2023.

Un incendie qui intervient

une semaine après celui qui s'est déclaré au Trésor public et qui a suscité moult commentaires dans la cité. Ladite réunion a été momentanément interrompue, le feu a été maîtrisé par les sapeurs-pompiers dépêchés en urgence sur les lieux.

Les ministres Amara Camara (secrétaire général de la présidence



de la République), Julien Yombouno du Travail et de la Fonction publique et Dr Morissanda Kouyaté des Affaires étrangères. Morissanda Kouyaté ont été aperçus sur les lieux.

Selon des sources, le magasin où s'est déclaré le feu est lieu de stockage des dossiers importants dudit département. La multiplication de ces incendies dans des édifices

publics est diversement appréciée et suscite beaucoup de questions chez les Guinéens.

Mamadou Saïdou

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

Le président de la transition nomme des ambassadeurs au Japon et au Brésil



Le mercredi 11 octobre, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a nommé deux ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la Guinée au Japon et au Brésil. C'était à travers un décret lu à la télévision nationale. Ce sont :

1 - A m b a s s a d e u r extraordinaire et plénipotentiaire près le Japon : M. Moussa Fanta Camara, précédemment chargé d'affaires à l'ambassade de la République de Guinée au Japon

2 - A m b a s s a d e u r extraordinaire et

plénipotentiaire près la République fédérative du Brésil : M. Ibrahima Komara, précédemment chargé des questions sociales, humanitaires et culturelles à la mission permanente de la République de Guinée auprès des Nations unies à New York.

Cette nomination intervient quelques semaines après la 78ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies à New-York (États-Unis). Une assemblée à laquelle l'actuel locataire du Palais Mohammed V a pris part pour la première fois.

Mamadou Oury

RPG ARC-EN-CIEL

Sidiki Touré réagit à l'arrestation de Lamine Waraba

Contacté par Mediaguinee, Sidiki Touré, secrétaire général de la jeunesse du RPG Arc-en-ciel, a réagi à chaud à l'arrestation, le mercredi, 11 octobre, de Lamine Waraba Sako, un militant de l'ancien parti au pouvoir, au bar-café Dabola, à Nongo dans la commune de Ratoma, par des policiers et gendarmes armés de la BAC n°8.



RPG Arc-en-ciel, nous nous ne pouvons que condamner avec la dernière énergie son arrestation. Donc au nom de la jeunesse du parti, je condamne fermement, cette arrestation... Selon les informations, nous n'avons pas encore pu justifier ces informations, mais qu'il se trouve dans les locaux de la DPJ. Mais c'est de le libérer, nous demandons à le libérer tout simplement, il y a d'autres choses à demander aux autorités. Libérez notre militant parce

qu'après tout, c'est un militant du RPG. C'est ce que nous demandons pour le moment, sa libération. Nous nous en tenons à cela et nous attendons », a réagi à chaud Sidiki Touré, secrétaire général de la jeunesse du RPG Arc-en-ciel. Le jeudi 12 octobre, Lamine Waraba, après sa comparution au TPI de Mafanco, a été libéré pour délit non constitué, à la grande joie de sa famille biologique et politique.

Mamadou Saïdou

« Pour l'instant, nous ne savons pas ce qui lui est reproché parce que, il n'a reçu aucune convocation pour justifier les raisons de son arrestation. Nous pensons que c'est une

arrestation injustifiée, donc nous sommes en train de mener les investigations pour savoir, pourquoi il a été arrêté. Seulement nous condamnons cette arrestation pour laquelle

nous ne trouvons aucune raison... Quel que soit le rang d'un militant, même si c'est un simple militant, à partir du moment où il est reconnu comme militant du

Les patriotes toujours parlent de mourir, mais jamais de tuer pour leur patrie.

Bertrand Russell

SECTEUR PÉTROLIER

La participation de la SONAP à la Semaine africaine du pétrole en Afrique du Sud

Du 9 au 13 Octobre 2023, la Société Nationale des Pétroles (SONAP) a participé au Cap (Afrique du Sud) à la Semaine Africaine du Pétrole, une rencontre internationale du secteur pétrolier et gazier africain.



« Le mardi, 10 octobre 2023, devant des Gouvernements, des Compagnies pétrolières nationales et internationales, des Indépendants ainsi que des Investisseurs à travers le monde, M. Amadou Doumbouya, Directeur Général de la SONAP, a pris la parole

pour présenter à cette assemblée de référence dans le domaine, les opportunités d'investissement dans le secteur pétrolier guinéen.

Amadou Doumbouya qui conduit une forte délégation de la Société Nationale des Pétroles a, dans son

intervention, présenté des opportunités inégalées et inégalables qui stimulent les investissements pour la Guinée.

Du haut de la tribune, monsieur Doumbouya a mis en lumière les projets pétroliers prometteurs du pays et le rôle

de la Guinée dans la sécurité et la durabilité énergétiques de l'Afrique.

Au cours du débat, le DG de la SONAP a indiqué à l'assistance que l'avantage de son pays, la Guinée, en dehors du fait d'être dans un bassin très propice, MSGBC et de posséder des richesses en ressources naturelles, est surtout dirigée par un Chef d'Etat qui porte une attention particulière et soutenue au secteur pétrolier dans sa politique de développement. Chose qui était inexistante par le passé et qui justifie le fait que jusque maintenant la Guinée n'ait pas fait de découverte, pas par la pauvreté de son sous-sol mais par manque de volonté politique. Et, c'est ce manque et ce vide que le Chef de l'Etat guinéen, le Colonel Mamadi Doumbouya, est venu si heureusement combler, a soutenu le DG de la SONAP

sous un tonnerre d'applaudissement.

Poursuivant, le paneliste qui ne manque pas de perspectives stratégiques regrette toutefois que les programmes de recherches pétrolières soient arrêtés sous prétexte d'une pollution de l'environnement du bassin MSGBC, alors que l'Afrique ne contribue qu'à moins de 3% de la pollution mondiale et les autres à hauteur de 97%.

La clarté de la présentation de M. Doumbouya et les opportunités favorables d'investissement en Guinée qu'il a eu à décrire lors de cette importante rencontre n'ont pas manqué d'attirer l'attention ainsi que les sollicitations des spécialistes et investisseurs du domaine pétrolier. », apprend-on du **Service communication de la SONAP.**

Mamadou Oury

BURKINA-RUSSIE

Un accord pour la construction d'une centrale nucléaire

Le Burkina Faso et la Russie continuent de resserrer leurs liens : un accord a été signé vendredi pour la construction d'une centrale nucléaire par Moscou dans ce pays sahélien où moins d'un quart de la population a accès à l'électricité.

Le Burkina Faso, dirigé par un régime militaire depuis l'an dernier, cherche à diversifier ses partenaires et s'est notamment rapproché de la Russie.

« Le gouvernement du Burkina Faso a signé un mémorandum d'entente pour la construction d'une centrale nucléaire », indique-t-il dans un communiqué. « La construction de cette centrale nucléaire a pour objectif de couvrir les besoins énergétiques des populations », poursuit le texte.

La signature de cet accord a eu lieu à l'occasion de la Semaine russe de l'énergie qui se tenait à Moscou, à laquelle le ministre de l'Énergie du Burkina, Simon-Pierre Boussim, participait. Côté russe, le document a été signé

par Nikolay Spasski, le directeur général adjoint de l'agence nucléaire Rosatom.

« Le mémorandum constitue le premier document dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique entre la Russie et le Burkina Faso », précise Rosatom dans un communiqué.

Le document « vient concrétiser le souhait du président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, exprimé en juillet dernier lors du sommet Russie-Afrique au cours d'un entretien avec son homologue russe Vladimir Poutine », détaille le gouvernement burkinabè.

Fin 2020, seuls 22,5% des Burkinabè (67,4% en zone urbaine, 5,3% en milieu rural) avaient accès à l'électricité,

selon des chiffres de la Banque africaine de développement.

« Doubler la production »

« Nous prévoyons, si nous le pouvons, de construire des centrales nucléaires d'ici 2030, de façon à résoudre le problème du déficit énergétique », avait déclaré jeudi le ministre Boussim, cité par l'agence de presse russe TASS. « Notre défi est de doubler notre production d'électricité d'ici 2030, ce qui nous permettra de donner un coup de fouet à l'industrialisation de l'Afrique », a-t-il ajouté.

Le Burkina Faso importe une grande partie de son électricité de la Côte d'Ivoire et du Ghana voisins et en produit une autre partie localement, principalement par énergie

hydroélectrique ou solaire. Le continent africain ne compte pour l'heure qu'une seule centrale nucléaire, en Afrique du Sud à Koeberg, près du Cap.

Le Burkina Faso est gouverné par le capitaine Ibrahim Traoré, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat, en septembre 2022, le deuxième en huit mois. Depuis son arrivée au pouvoir, le Burkina s'est éloigné de la France, partenaire historique et ancienne puissance coloniale, en obtenant notamment le départ des soldats français de son sol en février.

Dans sa recherche de nouveaux alliés, Ouagadougou s'est notamment rapproché de Moscou. Vladimir Poutine avait annoncé lors du sommet de Saint-Petersbourg en juillet que Moscou allait livrer

gratuitement dans les mois à venir des céréales à six pays africains, dont le Burkina.

Début septembre, une délégation russe conduite par le vice-ministre de la Défense, Yunus-Bek Yevkurov, s'était rendue à Ouagadougou pour échanger avec Ibrahim Traoré sur des questions de développement et de coopération militaire. Le 30 septembre, dans une interview à la télévision nationale, le capitaine Traoré avait affirmé que la plupart des équipements de l'armée burkinabè étaient russes.

Le Burkina Faso est confronté depuis plusieurs années à des violences jihadistes meurtrières et récurrentes sur une grande partie de son territoire, qui ont fait plus de 17.000 morts et plus de deux millions de déplacés internes. Le Burkina a fait alliance avec le Mali et le Niger, deux pays dirigés par des régimes militaires qui entretiennent également de bonnes relations avec Moscou, dans le cadre de l'Alliance des Etats du Sahel (AES), une coopération de défense.

AFP

Les adversaires de la Guinée en phase de groupe

Le jeudi 12 octobre 2023, la Confédération Africaine de Football (CAF) a procédé au tirage au sort de la phase de groupes de la 34ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations (2023), au palais des expositions d'Abidjan, en Côte-d'Ivoire.

Ce tirage au sort s'est effectué en présence de Dr Patrice Motsepe, président de la CAF et de plusieurs invités. Les 24 pays qualifiés à la grande messe du football africain sont désormais situés sur leurs adversaires au premier tour de la compétition.

Le Syli national de Guinée, entraîné par Kaba Diawara, se retrouve dans le Groupe C, en compagnie du Sénégal, du Cameroun, et de la Gambie.

Le coup d'envoi de cette 34ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations sera donné en janvier prochain pour le plus grand bonheur des amoureux du cuir rond. Le



vainqueur succédera au Sénégal de Sadio Mané, au palmarès de la prestigieuse compétition.

De l'avis des analystes et observateurs sportifs,

la Guinée, dans ce groupe C, fait figure d'outsider face aux Lions indomptables du Cameroun (5 titres) et aux Lions de la Teranga (champions en titre). Le

pays de Chérif Souleymane a été malheureux finaliste de la CAN de football en 1976 à Addis-Abeba. Depuis cette date, la Guinée peine toujours à aller au

bout de cette compétition organisée tous les deux ans par la Confédération Africaine de Football (CAF). Espérons que cette fois-ci, elle parviendra à vaincre le signe indien. Réagissant à ce tirage au sort, le sélectionneur du Syli national, Kaba Diawara, a dit ceci : « On a suivi le tirage avec les joueurs. C'est le groupe de la mort comme on dit mais après, on a peur de personne. On respecte vraiment tout le monde. J'espère que ça va bien se passer. De toutes les façons, on a nos chances et il va falloir être costaud dès le premier match. »

Mamadou Oury

RESPECT DE LA DURÉE DE LA TRANSITION

Ce qu'en pense Bah Oury de l'UDRG

Bah Oury, dans l'émission «Mirador» de «FIM FM» du vendredi 13 octobre 2023, a fait part de son optimisme par rapport au respect de la durée de la transition.



« Vous savez qu'il y a beaucoup de campagnes bien avant même que le chronogramme, qu'on commence à l'acter, il y a des gens qui disaient, ils

ne veulent pas aller dans ce sens. Donc laissons ça de côté. Actuellement, d'après les informations que j'ai, je n'ai pas vérifié puisque c'est des

informations d'autorités bien entendu, par rapport au RAVEC (recensement administratif à vocation d'état civil), il y a, selon cette autorité, plus de quatre millions cinq cent mille Guinéens qui sont déjà dans le fichier d'état civil et ça c'est quelque chose d'extrêmement important, dans le cadre de la mission test. Donc cela veut dire qu'il y a un aspect de la mise en œuvre du RAVEC qui est déjà disponible du point de vue avancées. (...) Maintenant, les populations rurales, les populations de l'étranger ne sont pas encore prises en compte. Et là il faudrait que l'équipe puisse se déployer et là, semblerait-il que même

une partie du parc de la logistique, comme les véhicules, est déjà en place. Donc c'est pour vous dire qu'il y a des choses que les autorités devaient communiquer pour indiquer à la population ce qui est en train d'être fait. Ça c'est un. Donc le RAVEC, est en partie largement entamé... Pour le projet constitutionnel, là aussi on peut dire que c'est pratiquement terminé. Donc cela veut dire en fait, après qu'est-ce qui reste des éléments du chronogramme ? C'est les questions de référendum, élections communales et élections législatives et la présidentielle fondamentalement. Donc

l'élément qui est indispensable, c'est finir avec le RAVEC pour extraire de ce fichier d'état civil, pour que ça puisse être mis en œuvre et les deux aspects sont liés. Et cela veut dire qu'on peut être dans les délais dans la mesure où, d'ici la fin de l'année, que le processus pour le RAVEC soit terminé pour que le processus pour le fichier électoral soit entamé pour que nous puissions être dans les délais. Et j'y crois, je ne suis pas quelqu'un qui va dans un combat en disant que le combat est perdu d'avance... », a fait savoir Bah Oury, le leader de l'UDRG.

Mamadou Oury

MOYEN-ORIENT

Ryad suspend les discussions sur une possible normalisation avec Israël

L'Arabie saoudite, poids lourd du Moyen-Orient, a décidé de suspendre les négociations sur une possible normalisation avec Israël parrainées par les Etats-Unis, une semaine après le début de la guerre entre Israël et le Hamas palestinien.

Cette décision a été annoncée samedi par une source proche du gouvernement, en pleine visite à Ryad du secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, qui s'est entretenu avec son homologue saoudien, Fayçal ben Farhane.

Ce dernier a appelé à un « cessez-le-feu immédiat à Gaza et dans ses environs », et la levée des restrictions imposées par Israël sur l'entrée des aides humanitaires dans le territoire palestinien, selon un communiqué du ministère saoudien des Affaires étrangères, publié à l'issue de la rencontre.

Vendredi, dans sa critique la plus vive émise à l'égard d'Israël depuis le 7 octobre, Ryad a dit rejeter « catégoriquement » tout déplacement de la population de Gaza et condamné le bombardement de « civils sans défense ».

Le 7 octobre, des centaines de combattants du Hamas ont infiltré Israël depuis la bande de Gaza, tuant et enlevant des civils et semant la terreur sous un déluge de roquettes. Au moins 1.300 Israéliens, la plupart des civils, ont été tués depuis l'attaque.

En riposte, l'armée israélienne a mené des raids dévastateurs dans la bande de Gaza contrôlée par le Hamas, où plus de 2.200 Palestiniens, la plupart des civils, dont 724 enfants, ont péri selon les autorités locales. L'armée a également appelé les habitants du nord de la bande de Gaza à l'évacuer.

L'Arabie saoudite, gardienne des premiers lieux saints de l'islam, « a décidé de suspendre les discussions sur une éventuelle normalisation avec Israël et en a informé les responsables



américains », a affirmé à l'AFP une source proche du gouvernement saoudien.

Le royaume du Golfe n'a jamais reconnu Israël et n'a pas adhéré aux accords d'Abraham de 2020, négociés par les Etats-Unis, qui ont permis à ses voisins, Bahreïn et les Emirats arabes unis, ainsi qu'au Maroc, d'établir des liens officiels avec Israël.

Il était pressé ces derniers mois par l'administration américaine de faire de même, Ryad exigeant en échange des garanties de sécurité de Washington et une aide au développement d'un programme nucléaire civil.

« Très difficile »

« C'est une situation très difficile » a déclaré le ministre saoudien des Affaires étrangères, Fayçal ben Farhane après sa rencontre avec Antony Blinken à Ryad.

« La priorité doit être de mettre un terme aux souffrances des civils et nous devons trouver un moyen de désamorcer rapidement la situation pour ramener la paix – au moins en arrêtant les armes – et ensuite travailler à relever

les défis humanitaires », a-t-il ajouté.

1. Blinken a de nouveau souligné l'« importance vitale » de protéger les civils.

« C'est exactement ce que nous faisons ensemble. Nous travaillons notamment à l'établissement de zones sûres à Gaza et d'un corridor permettant à l'aide humanitaire d'atteindre les personnes qui en ont besoin », a-t-il affirmé.

Plus tôt, un responsable américain accompagnant M. Blinken a déclaré à l'AFP que les Etats-Unis avaient obtenu l'accord de l'Egypte et d'Israël pour l'ouverture samedi du seul point de passage entre Gaza et l'Egypte aux ressortissants américains voulant quitter le territoire assiégé par Israël.

Dans une interview accordée à Fox News le mois dernier, le prince héritier et dirigeant de facto du royaume, Mohammed ben Salmane, avait dit se « rapprocher tous les jours » d'un accord de normalisation avec Israël, tout en soulignant l'importance de la question palestinienne pour son

pays.

« Pas possible »

« La normalisation entre le royaume et Israël est une initiative et un projet américain que Ryad a salué si les Etats-Unis pourraient obtenir un accord sur un règlement du conflit entre Israéliens et Palestiniens, un accord que les Palestiniens accepteraient », a déclaré l'analyste saoudien Hesham Alghannam.

« En réalité, Israël n'était pas vraiment prêt à conclure un accord avec les Palestiniens qui répondrait au minimum de leurs demandes », a-t-il ajouté.

Après le déclenchement du conflit, l'Arabie saoudite a entrepris des efforts pour tenter de « mettre fin à l'escalade ».

Jeudi, le prince héritier saoudien a parlé au téléphone avec le président iranien, Ebrahim Raïssi. C'était le premier contact entre les deux hommes depuis le rapprochement entre les deux pays en mars, après sept ans de rupture.

Pour Joost Hiltermann, le directeur de l'International Crisis Group pour le Moyen-Orient, « il n'est pas possible pour aucun pays arabe de s'engager sérieusement dans des discussions sur la normalisation avec Israël alors que sa population voit ce qui se passe à Gaza ».

Antony Blinken a également effectué samedi une visite aux Emirats arabes unis, où il a été reçu par le président, Cheikh Mohammed ben Zayed.

Les deux hommes ont évoqué la nécessité « d'ouvrir des couloirs humanitaires » pour acheminer l'aide d'urgence dans la bande de Gaza, et de parvenir à « une cessation immédiate des hostilités », a indiqué l'agence officielle émiratie WAM.

Le secrétaire d'Etat américain a également exprimé sa « reconnaissance pour la condamnation claire par les Emirats arabes unis des attaques odieuses du Hamas contre les civils israéliens », selon le porte-parole du département d'Etat, Matthew Miller.

AFP

« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.

Dan Millman

